



Avis motivé du syndicat FO sur L'ajustement d'organisation entre PEC et DPLM

Le projet s'inscrit dans une logique de meilleure cohérence entre des activités fortement imbriquées par des contraintes réglementaires, économiques, logistiques et environnementales. Le regroupement de missions liées (BDF, Douane, Bilans Matière, Durabilité/CO₂) permet de découpler des fonctions qui travaillent déjà ensemble au quotidien. Cela peut améliorer la fluidité des échanges, la réactivité face aux contraintes réglementaires et marché, et la lisibilité globale de la performance économique du site.

Le fait de rassembler l'ordonnancement UE et EFS dans un BDF unique apportera certainement une vision globale sur des produits qui circulent entre UE et EFS (HVO, SAF, Jet, etc.), une meilleure cohérence dans la planification et le stockage et probablement une simplification des interfaces organisationnelles.

Nous espérons que la concentration de ces activités et leur pilotage au niveau du secteur permette une montée en puissance des enjeux Durabilité / CO₂ par une meilleure anticipation réglementaire européenne ou encore amélioration de la cohérence entre exigences environnementales et contraintes économiques. Cependant, concentrer beaucoup de missions stratégiques (économie, réglementation, durabilité, CO₂, ordonnancement), est un risque que ce secteur devienne « fourre-tout » et nous resterons vigilant sur le risque de surcharge du nouveau secteur PEC.

La création d'un poste de contremaître BDF structure une vraie filière qui donne de la visibilité aux parcours professionnels même si Force Ouvrière regrette l'abaissement de la fourchette haute du technicien Bdf.

Force Ouvrière demande une Clarification des missions. En recentrant un service sur la valorisation, la comptabilité et le contrôle de gestion les rôles devraient être plus lisibles. Néanmoins l'absence de fiches de poste, réclamé par notre syndicat, ne nous permet pas d'avoir une lecture complète. FO voudrait s'assurer que chaque poste est bien défini et conforme à la

présentation, notamment par une réelle ségrégation entre d'un côté la technique / l'ordonnancement et de l'autre la valorisation / la comptabilité qui, elle, aurait la maîtrise des frais, l'analyse économique renforcé et la production des indicateurs économiques.

Même si DPLM conserve l'exploitation et la relation avec TSSA, il y a un risque important de fragilisation des équilibres actuels entre PEC et DPLM. La séparation fonctionnelle pourrait créer des zones grises de responsabilité. C'est pourquoi les interfaces entre exploitation, ordonnancement et performance économique devront être très bien formalisées pour éviter conflits de priorité ou lenteurs mais aussi pour rester en phase avec les contraintes économiques. FO restera attentif à la continuité durant la transition : les missions critiques (déclarations douanières, reporting CO2, ordonnancement) ne peuvent souffrir d'interruption.

Comme dans toute réorganisation, le risque humain et social existe. Il est effectivement présent avec le transfert de responsabilité vers le chef de service bilan et durabilité du travail du technicien bio impliquant par la même la perte de ce poste. Mais on le retrouve également par des inquiétudes sur l'évolution des postes et des périmètres, des risques de perte de repères pour certains salariés ou une possible remise en cause implicite de l'expertise existante si la reconnaissance métier n'est pas équitablement répartie.

En conclusion, Force ouvrière est conscient que ce projet comporte des risques non négligeables sur lesquels nous attendons des garanties de la part de la Direction, et sans lesquelles la réorganisation pourrait se traduire moins par une simplification que par une superposition de contraintes et une pression accrue sur les équipes.

Cependant, FO reconnait que ce projet de réorganisation présente une cohérence stratégique réelle et des gains potentiels en efficacité, notamment sur l'ordonnancement, la valorisation économique et la gestion des contraintes réglementaires et environnementales. La reconnaissance d'une filière BDF et la structuration des activités Durabilité/CO2 sont des points clairement positifs.

Pour ces raisons, les élus du syndicat Force Ouvrière rendront un **avis favorable**.